

Libellé de la fiche métier de rattachement :

Encadrement d'unité de soins et d'activités paramédicales

<http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr>

Code métier : 05U20

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH) :

Grade : Cadre de santé

Quotité de travail : 100%

Direction Gabriel Montpied : M. PICCINALI ABRIC

Direction des soins : Mme GENES

Service / pôle : SAMU 63 / pôle Urgences

Temps de travail et horaires journaliers :

Forfait cadre pour couvrir une présence jusqu'à 18h

Présence du lundi au vendredi - repos fixe le week-end

Le cadre de santé participe à la permanence d'encadrement du CHU

Responsable hiérarchique

Cadre supérieur de santé de pôle : Mme MARSON

Responsables fonctionnels

Directeur référent de Pôle : Mme BRIERE

Chef de pôle : M. le Pr SCHMIDT

Chef de service : M. le Dr PIC

PRESENTATION DU PÔLE et du SERVICE

Le pôle comprend les unités suivantes :

- SAMU 63 du CHU de Clermont-Ferrand
 - SMUR du CHU de Clermont-Ferrand
 - Crra : centre de réception et régulation des appels
 - CESU : Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
 - CFARM : centre de formation des assistants de régulation médicale
 - CUMP : cellule d'urgence médico-psychologique
- SU : Service des Urgences
 - SAU : Service des Urgences Adultes
 - UHCD : Unité d'Hospitalisation de Courte Durée
- USM : Service des Urgences santé mentale
- MPUT : Médecine de Post Urgence et Thérapeutique (6°HE)

Le service du SAMU-63 du CHU de Clermont-Ferrand est situé dans le bâtiment SAMU-CODIS 63 et regroupe les activités suivantes :

- Réception et régulation des appels d'urgence et de PDS du Puy de Dôme
- SMUR Adulte, activité primaire et secondaire
- SMUR Néonatal et Pédiatrique, activité primaire et secondaire
- SMUR Hélicoptés, activité primaire et secondaire
- CUMP
- Participation aux différents plans de secours
- Activité d'enseignement au CESU et au CFARM

Le SMUR (Structure Mobile d'Urgence et de réanimation) est un service hospitalier qui possède une ou plusieurs unités mobiles hospitalières (UMH) destinées à délivrer des soins intensifs en extrahospitalier ou bien à effectuer des transports entre hôpitaux (transports secondaires) lorsqu'un patient nécessite des soins ou une surveillance médicale intensifs pendant son trajet. Le SMUR 63 a la particularité d'assurer les prises en charge en néonatalogie. Une équipe SMUR est composée d'un Médecin en responsabilité de l'équipage, d'un infirmier et d'un ambulancier

DEFINITION DU POSTE

Fonction conforme aux textes régissant la fonction de cadre de santé

Exerce ses fonctions sous l'autorité du directeur d'établissement, de la coordination des soins et du cadre supérieur de pôle, en accord avec la politique de soins du CHU

Organise l'activité paramédicale en collaboration avec l'équipe médicale, en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations dans le respect des protocoles et procédures

Est responsable :

- de l'organisation des soins liés à l'activité SMUR conformément aux critères de qualité et de sécurité
- de l'organisation de l'activité d'enseignement des soins d'urgence dans le cadre du CFARM
- de la CUMP

Travaille en étroite collaboration avec :

- Les cadres de santé du pôle
- Le cadre supérieur de santé du pôle
- Les médecins encadrant les services SAMU/SMUR/CESU/CFARM/CUMP

ACTIVITES PRINCIPALES

Management

Est responsable de :

- La qualité de prise en charge des patients pris en charge
- La coordination et optimisation des prestations et met en place des solutions appropriées en concertation et collaboration avec l'ensemble des acteurs sur le principe d'une *démarche d'amélioration continue de la qualité et d'une réflexion économique de gestion*
- Du bon fonctionnement du CFARM : maintien de l'activité, déploiement nouveaux axes de formation, gestion budgétaire, animation de l'équipe d'enseignants
- La coordination de la CUMP, favorise les missions du service au sein du pôle, de l'institution

Le (la) cadre de santé :

- Assure le management de l'équipe : intégration, formation du nouveau personnel, encadrement, évaluation des professionnels et développement des compétences individuelles et collectives
- Gère les ressources humaines dans son périmètre de compétences et l'organisation de la permanence de l'activité avec les professionnels
- Organise la gestion et l'entretien du matériel et des locaux et l'approvisionnement des consommables.
- S'engage dans la politique qualité du service : contrôle et suivi
- Participe au développement de la recherche paramédicale et du développement durable
- Établit un rapport annuel d'activité

Gestion encadrement équipe

- Coordonne le SMUR en définissant les missions de chacun, en répartissant les effectifs
- Assure la gestion, l'animation, en favorisant la cohésion de l'équipe
- Favorise un climat de travail serein par la médiation et gestion des situations critiques
- Veille au respect des bonnes pratiques (référentiel HAS) et assure une veille documentaire en lien avec les sociétés savantes : SFMU/URG ARA, ...
- Élabore, en collaboration avec l'encadrement médical et paramédical, un projet de service spécifique, en fonction du projet médical de service et du projet de pôle
- Participe à la mise en œuvre du projet de soins et des projets institutionnels dans son périmètre de compétences
- Veille au respect et à l'application par les professionnels de l'unité, des bonnes pratiques

Formation / maintien des compétences

- Évalue les besoins en formation spécifique à l'activité en anticipant sur les évolutions de la santé
- Fixe des objectifs collectifs et individuels
- Participe à la réflexion institutionnelle des formations réglementaires au soins d'urgences en collaboration avec la DRH
- Assure la veille et la diffusion des recommandations professionnelles auprès de l'équipe

COMPETENCES REQUISES

Devra être capable de :

- Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Travailler avec son binôme cadre de santé
- Discernement et prendre du recul dans les situations complexes et/ou inhabituelles.
- Maîtrise de soi et de pondération face aux situations critiques et/ou conflictuelles
- Réactivité et d'analyse des situations permettant la prise de décisions pertinentes
- Coordonner les différents intervenants
- Faire évoluer les organisations, être force de propositions, faire preuve de rigueur, de méthode et de créativité
- Acquérir les connaissances techniques nécessaires à la gestion du matériel biomédical ainsi que les connaissances de la réglementation et des recommandations en vigueur liées à l'activité du service

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Etre titulaire du diplôme de cadre de santé

Dans la mesure du possible, avoir une expérience en soins critiques

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

Travail d'équipe avec les professionnels du SAMU 63 (IDE, Ambulanciers, ARM, OSNP, Chef de garage SMUR, Formateurs référents CESU, secrétaires, médecins)

Collaboration au sein de l'équipe d'encadrement médical et paramédical du pôle des urgences

Interaction avec les services internes au CHU et services intervenants auprès du SAMU 63

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins de l'institution

Le profil de poste peut être sujet à modifications afin d'être adapté aux évolutions des organisations dans le cadre d'une meilleure prise en charge des patients